

EMPRUNT OBLIGATAIRE

« CIL 2016-1 »

La Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire **«CIL 2016-1» de 15 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 DT**, ouvertes au public le 15 mars 2016, ont été clôturées le **28 mars 2016**, pour un montant de **30 000 000 DT**.